

La Nativité de Marie

La sainte Eglise catholique est constante dans ses dévotions : celles qui lui sont chères entre toutes sont celles qu'une tradition ininterrompue lui a apportées du berceau même du christianisme. Elle leur fait une place à part dans sa liturgie, les entoure d'une solennité particulière et veut qu'elles soient aujourd'hui comme en tous temps des sources de grâces et de joies pour les âmes chrétiennes. Et ces antiques solennités qui reviennent chaque année dans le cycle liturgique apportent aux âmes pieuses je ne sais quel renouveau, quel parfum printannier que n'ont point des fêtes plus récentes et parfois plus solennelles.

Telles sont les fêtes qui honorent les principaux mystères de la vie de Jésus-Christ et de sa Très Sainte Mère. Telle est en particulier cette fête de la Nativité de la Vierge, la Notre-Dame de septembre, comme l'appelait autrefois le peuple catholique.

Quand l'Eglise a-t-elle commencé à honorer par une fête solennelle la naissance de la B. Vierge Marie ? Il serait difficile d'indiquer avec certitude le moment précis. Ce que nous savons, c'est qu'elle a toujours cru que la naissance de la B. Vierge a été toute sainte, et qu'on peut la célébrer par de saintes réjouissances, comme celle du Sauveur et de son saint Précurseur. Ce que nous savons également, c'est que l'Eglise Romaine l'a solennisée dès une haute antiquité comme en fait foi le sacramentaire attribué à Léon le Grand, qui contient la messe et l'office de cette fête.

Elle fut longtemps l'une des plus joyeuses et des plus solennelles en l'honneur de la B. Vierge. Fulbert de Chartres composa les trois principaux répons de son office et le pieux roi Robert en fit la musique, qui ravissait nos pères. S. Pierre Damien et S. Bernard exhortent les fidèles à saluer en ce jour la très douce aurore qui annonça au monde enseveli dans les ombres de la mort le prochain lever du soleil de justice. Innocent IV accomplissant le vœu du Sacré Collège des Cardinaux réunis en conclave pour son élection, institua, au deuxième concile de Lyon, une octave pour cette fête observée déjà dans toute l'Eglise. Plus tard Grégoire XI qui finit l'exil d'Avignon, vou-